



Ecrit par Mireille Hurlin le 30 septembre 2020

Comité de bassin Rhône-Méditerranée, adoption du Schéma directeur d'aménagement

Le Comité de [bassin Rhône-Méditerranée](#) a adopté le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) mettant en œuvre les politiques publiques durant 6 ans pour obtenir un bon état des eaux. Il engage solidairement les collectivités locales, les mondes économique, agricole et associatif et l'Etat avec pour objectif d'atteindre 68 % de masses d'eau en bon état écologique d'ici à 2027. Le coût total du projet de programme de mesures 2022-2027 qui accompagne le dispositif est estimé à plus de 3 milliards d'euros, soit environ 500 M€ par an. Ce coût représente un peu moins de 9 % des dépenses courantes dans le domaine de l'eau, qui sont évaluées à 5,8 milliards d'euros par an. Objectif ? Recouvrer une gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique et économiser ou substituer environ 210 millions de m³ d'eau entre 2022 et 2027 ; lutter contre les pollutions diffuses agricoles et restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau en restaurant environ 485 km, soit 80 km par an.